

*M. Macdonnell:*

D. Vous alliez, je crois, malgré les réserves qui ont été faites depuis, nous donner un chiffre, indiquant le volume de notre commerce avec d'autres pays, du moins en ce qui concerne les produits bénéficiant d'une préférence. Sans dire que la préférence est la cause, pourrait-on savoir ce que représentent les produits exportés dans les pays où nous jouissons d'une préférence? — R. Voulez-vous parler du Royaume-Uni seulement ou aussi d'autres pays?

D. Je pensais à d'autres pays, mais c'est surtout dans le Royaume-Uni. — R. Il faudrait faire dresser ce relevé par le ministère du Commerce; je n'ai pas les chiffres devant moi.

M. ISBISTER: Si vous vouliez me permettre de faire une remarque au sujet de la structure de ce commerce sans tenter d'en citer les chiffres, on pourrait peut-être s'en passer pour le moment.

Le TÉMOIN: Relativement à la question de M. Macdonnell, vous voulez indiquer sur quoi est basé ce commerce.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Isbister, avant de nous faire cet exposé d'ensemble, n'êtes-vous pas d'avis que le commerce entre les différentes parties de l'empire se fait actuellement sous le régime d'une préférence douanière?

M. ISBISTER: J'allais dire . . .

Le PRÉSIDENT: C'est là le point.

M. MACDONNELL: Permettez-moi de faire la remarque suivante: Si je comprends bien, ce que nous recherchons—et peut-être ne le trouverons-nous pas—c'est de savoir si, au cas où la situation changerait et où les États-Unis auraient de gros excédents, ils pourraient être assez réalistes pour trouver le moyen de ne pas trop en souffrir eux-mêmes. Or, tout ce que je veux faire établir, c'est le point de savoir s'il y a quelque chose que nous devrions faire autrement qu'en ce qui concerne les États-Unis pour tâcher d'élargir la base de notre commerce extérieur. Soit dit en passant, je crois comprendre que dernièrement nous avons eu la visite, officielle ou officieuse, de représentants commerciaux d'autres pays du commonwealth.

Le TÉMOIN: M. Isbister fait partie du comité qui a reçu ces représentants, mais pas moi, et je crois qu'il pourra vous renseigner à ce sujet.

M. ISBISTER: J'aurai quelques remarques à faire, monsieur le président, d'abord au sujet du Royaume-Uni. Si vous-examinez les produits qui ont toujours formé le gros de nos ventes au Royaume-Uni vous constaterez que ce sont des produits bruts, agricoles, forestiers et miniers, par exemple: des métaux vils, y compris l'aluminium, le zinc et le reste; parmi les produits forestiers, le bois de charpente, la pâte de bois et le papier; dans le domaine agricole, un grand nombre de produits, dont les principaux ont été le blé, le bétail, le bacon, les produits laitiers tels que le fromage et le lait concentré et enfin les pommes. Je répète que dans presque chaque cas, ces produits sont les meilleurs et les moins chers du genre qu'il y ait sur le marché mondial. Autrement dit, nous sommes bien chanceux que nos produits d'exportation soient des produits faciles à se procurer dans les bonnes qualités et à des prix raisonnables. Or, ils se sont toujours plus facilement écoulés dans le Royaume-Uni à cause de la préférence douanière qui permettait au fournisseur d'obtenir un meilleur prix, mais pour tous ces produits alimentaires, minéraux, papier, bois et le reste, il est très difficile de dire si l'existence proprement dite du débouché a jamais été due à la préférence douanière.